

**TRIBUNAL
JUDICIAIRE
DE PARIS**

**JUGEMENT D'ADJUDICATION
Rendu le 06 Avril 2023**

**N° RG 22/00158 -
N° Portalis
352J-W-B7G-CXE
GW**

MINUTE N°

copie exécutoire
délivrée à :

Me KASPEREIT
Me BRACKA

le

A l'audience publique de ce jour, devant nous Michel LAMHOUT, Vice-président juge de l'exécution assisté d'Andréa DETRANCHANT, Greffier, siégeant au tribunal judiciaire de Paris, a été rendu un jugement susceptible de recours dans les conditions des articles R311-9 et R322-60 du code des procédures civiles d'exécution ;

CRÉANCIER POURSUIVANT

S.A.R.L. A.D-TRADE BELGIUM

69 VREDEBAAN

2640 MORTSEL BELGIQUE

représentée par Me Emmanuel KASPEREIT, avocat au barreau de PARIS
- #P0122

DÉBITEUR SAISI

Société REPUBLIQUE DE GUINEE

Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, de
l'intégration africaine et des guinéens de l'étranger

Bureau des Affaires Judiciaires

CONAKRY

non comparante

Vu l'article R.322-59 du code des procédures civiles d'exécution ;
Vu le jugement d'orientation du 8 décembre 2022,

Vu le cahier des conditions de vente déposé au greffe ;

Vu les formalités de publicité effectuées notamment dans le journal d'annonces légales le PARISIEN le 28 février et le 2 mars 2023, et sur le site internet LICITOR le 24 février 2023.

A la requête du poursuivant la **S.A.R.L. A.D-TRADE BELGIUM** ayant pour avocat Me Emmanuel KASPEREIT, avocat au barreau de Paris, toque P122,

Le montant des frais de vente s'élevant à la somme de 13893 Euros ayant été annoncé publiquement ;

Le temps réglementaire expiré mesuré publiquement par un moyen visuel et sonore ;

a été adjugé un terrain nu, sis 9 Rue Léon Delhomme 75015 PARIS, cadastré section BS, n° de plan 95, pour une contenance de 1 are 80 centiares, plus amplement désigné au cahier des conditions de vente qui précède.

Au profit de la **SAS ANOR**, dont le siège social est sis 26 rue du renard, 75004 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 300 512 241, représentée par son Président et Directeur général, Monsieur Emmanuel Nicolas Marc ARGENTIER né le 14/07/1978 à PARIS 12^{ème}, domicilié en cette qualité audit siège.

Représenté par Me Denis BRACKA, avocat au barreau de PARIS, toque D2139

Au prix de **DEUX MILLIONS HUIT CENT QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS (2 890 000 €)**

Le greffier

Le juge